

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – URBANISME

Réf. AR08002 **CONCEPTION PAYSAGÈRE**
CONDUITE DE PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

PUBLIC :

Architectes, paysagistes, urbanistes ou toute personne souhaitant acquérir les bases fondamentales d'une conception paysagère.

PRÉ-REQUIS :

Aucun.

OBJECTIFS :

La formation CONCEPTION PAYSAGÈRE a pour objectif de maîtriser les bases fondamentales de la conception paysagère.

DURÉE :

3 jours.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un intervenant spécialisé dans la conception paysagère.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur la **CONCEPTION PAYSAGÈRE** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise en conduite de projets d'aménagements paysagers. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

Analyse du paysage

- Analyse paysagère culturelle.
- Analyse économique et sociale.
- Analyse géographique et écologique.
- Savoir situer un paysage et rendre compte de ses potentialités.

Le vocabulaire et les règles d'analyse

- Comprendre la constitution d'un paysage.
- Description (échelle, proportions, rythme, contrastes...).

Techniques et conduite de projet

- Approche du paysage.
- Les cartes.
- Les dessins.
- Les coupes.
- Les procédés photographiques.
- Les panneaux.
- Les maquettes.
- Les procédés informatiques...

Les caractéristiques globales d'un site

- Réflexion et fonctionnement.
- Organisation et élaboration.

Les techniques d'expression graphique

Les outils législatifs et les aménagements paysagers

- Études paysagères intégrées aux documents d'urbanisme.
- Études visant la protection d'espaces sensibles.
- Études paysagères dans le cadre de l'étude d'impact.

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.